

CONSEIL CITOYEN

*Habitant ou acteur local du centre-ville,
engagez-vous pour la vie de votre cité !*

LIBERTÉ
EGALITÉ
FRATERNITÉ

LAÏCITÉ
NEUTRALITÉ
INDEPENDANCE

PARITÉ
PROXIMITÉ
SOUPLESSE



Renseignements : 04 67 77 03 52



agde
Archipel de vie

Rejoignez le **CONSEIL CITOYEN** !

Qu'est-ce qu'un Conseil citoyen ?

C'est un **nouvel outil d'action et de démocratie locale** mis à la disposition des habitants, commerçants, artisans ou associatifs du centre-ville d'Agde.

Si vous avez envie de **vous investir** dans la vie de votre quartier et d'**devenir un co-décideur** pour améliorer la vie collective, l'opportunité vous est donnée de devenir acteur de votre quartier grâce au Conseil citoyen.

Nés de la dernière réforme de la **Politique de la Ville** et des **quartiers prioritaires**, les Conseils citoyens permettent de réfléchir à l'aménagement, l'habitat, le cadre de vie, la santé, la sécurité et la tranquillité publique, l'accompagnement scolaire, la culture, les sports et les animations et de devenir force de proposition.

Qui peut participer ?

Vous, en tant qu'**habitant** ou **acteur local** de votre quartier : associations, professionnels (artisans, commerçants, professions libérales...), collectifs existants (par exemple de parents d'élèves...)

Ce Conseil sera constitué de **deux Collèges** répartis comme suit :

LE COLLEGE DES HABITANTS

Habitants Acteurs locaux

- Volontaires
- Habitant sur le territoire prioritaire
- Tirés au sort dans le respect de la parité

LE COLLEGE DES ACTEURS LOCAUX ET ASSOCIATIONS

Acteurs locaux et Associations

- Volontaires
- Agissant sur le territoire prioritaire
- Tirés au sort

Comment ça marche ?

Vous pouvez **exercer votre action en toute indépendance** et **vous inscrire dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité**. Vous serez **acteur** et **participerez à toutes les étapes de construction, de suivi et d'évaluation** des nouveaux contrats de ville et aux projets de ce quartier dans les domaines de :

- L'habitat, le cadre de vie et le renouvellement urbain
- La cohésion sociale autour de l'éducation, la jeunesse, la santé, la culture, le sport
- Le développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle

Les Conseils citoyens se réunissent et décident de la périodicité des rencontres (minimum une fois par trimestre, plus si nécessaire...).

Carte du territoire sur le site de la Ville d'Agde :

www.ville-agde.fr

Pour plus de renseignements : **Gaëlle HOAREAU**
Tél. : 04 67 77 03 52 • Courriel : gaelle.hoareau@ville-agde.fr

Coupon-réponse

Si vous souhaitez vous impliquer dans le Conseil citoyen d'Agde, remplissez, découpez et envoyez le coupon correspondant au volet pour lequel vous postulez : habitant ou acteur local

HABITANT

Nom :

Prénom :

Profession :

Homme Femme

Téléphone :

Mail :

Adresse :

.....

.....

.....

Age : - 30 ans de 30 à 50 ans + 50 ans

.....

Votre motivation en quelques mots...

.....

.....

.....

.....

A renvoyer au : Centre Social Louis Vallière

8 Place de la Glacière - 34300 Agde

ACTEUR LOCAL

Artisan Commerçant Profession libérale Association

Nom de la structure :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

.....

.....

Votre motivation en quelques mots...

.....

.....

.....

.....